

CORIPRIM F2S

PRIMAIRE POUR SUPPORTS FIBRES-CIMENT ET TUILES BETON GRANULEUSES

CARACTERISTIQUES GENERALES

Le **CORIPRIM F2S** est un primaire d'accroche adapté pour la préparation des tuiles béton granuleuses et les supports fibres-ciment, ardoises et plaques ondulées, avant l'application d'un revêtement hydrofuge. Il restructure l'état de surface des supports ayant déjà reçu une finition ou non.

- Type de support : support fibres-ciment : ardoise et plaque, tuile béton granuleuse
- Composition : Emulsion de copolymères acryliques
- Aspect : liquide laiteux
- Produit prêt-à-l'emploi
- Densité : 1,05
- Extrait sec : 15%
- Conditionnement : Seaux PEHD de 20 L
- Consommation : 1 litre pour 5 à 10 m²
- Conservation : 1 an en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et de la chaleur.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

- Procéder au lavage de la toiture à l'aide d'un nettoyeur à pression, éventuellement préparée avec **CORINET**, **CORACID** ou **CORIDETER'**.
- Réparer les fissures à l'aide d'un mastic.
- Traiter impérativement la toiture, même si elle paraît propre, à l'aide de **CORIDEM'C*** (1L + 40L d'eau).

Application

- Bien mélanger le **CORIPRIM F2S** avant utilisation.
- Appliquer **CORIPRIM F2S** par pulvérisation de type AIRLESS, ou au pinceau sur support sec en une seule couche. Laisser sécher 6 heures avant d'appliquer le revêtement.
- Nettoyer immédiatement les mains et le matériel à l'eau après usage.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

RECOMMANDATIONS

Ne jamais mélanger avec un autre produit. Ne pas appliquer en cas de température inférieure à 10°C et supérieure à 40°C et par temps humide.

Nettoyer les taches éventuelles immédiatement à l'eau. Bien refermer les emballages après utilisation.

Ne pas pulvériser s'il y a du vent.

Ne pas appliquer sur les ardoises silicatées et les ardoises TM, ni sur les panneaux solaires/photovoltaïques.

Respecter impérativement les normes de sécurité liées à la circulation sur toitures.

Utiliser des équipements de protection adaptés.

Les dispositions de protection des travailleurs et de l'environnement contre les risques liés à l'émission et à l'inhalation de poussières d'amiante lors de la préparation des supports en amiante-ciment doivent être conformes à la réglementation en vigueur.

Ne pas déverser dans les égouts, ni dans les cours d'eau.

Classification CLP : . Teneur en COV : 15 g/L.

Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité.

16-12-2019

Les renseignements fournis sur la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur nos connaissances et notre expérience à ce jour. Notre responsabilité ne saurait être engagée par l'utilisation de nos produits, les conditions d'application échappant à notre contrôle. Notre dossier « Recommandations pour la rénovation des toitures » est disponible sur demande.